

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
D'INDRE-ET-LOIRE

Mairie de **CHINON**

CB/FP : 2015.01

## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 JANVIER 2015

# COMPTE RENDU

Séance du MARDI 13 JANVIER 2015

Sous la Présidence de M. DUPONT, Maire de la Commune de CHINON

Date de la convocation : Mercredi 07 janvier 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 29

### **SONT PRESENTS :**

M. DUPONT, Président,

M. BOUSSQUET, Mme GENET, M. DAMMERY, M. GUILLARD,

Mme LAMBERT, M. MARTINEAU, Mme GREAULT-CHIONNA, Adjoint

M. SCHUBNEL, Mme RICHER, M. NORTIER, M. PELLOT, M. NARDI,

Mme GACHET, M. DUCHESNE, M. PLOUZEAU, Mme DUBOIS,

Mme FRANZELLA-SCHOOS, Mme MERCIER, Mme BOURGEOIS,

Mme AOUILLE, M. SICOT, Conseillers Municipaux.

### **ONT DONNE PROCURATION :**

Mme RAIMOND-PAVERO à

M. DUPONT

Mme CATIN à

M. GUILLARD

Mme DELAGARDE à

Mme BOURGEOIS

M. BERTRAND à

Mme GENET

### **ABSENTS EXCUSES :**

Mme CHOUTEAU

M. CHRETIEN

### **ABSENTE :**

Mme BAFFIE

### **SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme DUBOIS

## **ORDRE DU JOUR**

### **FINANCES**

2015-001 - Décision Modificative n° 5 : Budget 2014

2015-002 - Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux année 2015 : Chapelle Mirabeau

2015-003 - Demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2015 : acquisition de véhicules électriques

2015-004 - Demande de subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire : acquisition de véhicules électriques

### **URBANISME-AFFAIRES FONCIERES**

2015-005 - Vente au profit de la SEPALE : site de la gare

### **DECISIONS**

Le Mardi 13 janvier 2015, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18 h 00, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. le Maire demande d'observer une minute de silence en mémoire des dramatiques événements de la semaine précédente.

M. le Maire présente ses vœux au public.

Mme DUBOIS est élue secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 02 décembre 2014 est approuvé à l'UNANIMITÉ.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

## **FINANCES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n° 5 au Budget 2014.

- **APPROUVE** le programme de travaux envisagés sur la Chapelle Mirabeau, bâtiment mitoyen, abritant le groupe scolaire Mirabeau et l'école de musique de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire,

- **DECIDE de SOLLICITER** auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une subvention au taux de 50 % pour la réalisation de la phase 1 estimée à 220 000 € HT,

- **AUTORISE** M. le Maire à signer au nom de la Ville les documents correspondant à cette affaire.

- **AUTORISE** le programme d'acquisition de deux véhicules électriques,

- **DECIDE de SOLLICITER** auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2015, une subvention de 50 % pour l'acquisition de deux véhicules électriques,

- **AUTORISE** Monsieur BOUSSIQUET à signer au nom de la Ville, les documents correspondant à cette affaire.

- **DECIDE de SOLLICITER** auprès du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL), une subvention de 3 500 € par véhicule pour l'acquisition de deux véhicules électriques,

- **AUTORISE** Monsieur BOUSSIQUET à signer au nom de la Ville, les documents correspondant à cette affaire.

## **URBANISME - AFFAIRES FONCIERES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- *ACCEPTE la vente au profit de la SEM Patrimoniale Val de Loire des terrains situés sur le site de la Gare, cadastrés AV n° 312, 342, 344 et 345, d'une superficie de 785 m<sup>2</sup>,*
- *DIT que le prix de cession s'élève à 59 800 €,*
- *DIT que les frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur,*
- *DESIGNE Maître CHEVALIER, Notaire à Chinon, pour la rédaction de l'acte à intervenir,*
- *AUTORISE M. le Maire ou le Premier Adjoint au Maire à signer tous les documents correspondants.*

## **DECISIONS**

♦ **Décision n° 2014-035 du 10 décembre 2014** : Convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais à l'Association « Ex-Arte »

Est conclue avec l'Association « Ex-Arte » une convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais afin d'y exercer son activité chorale tous les mercredis de 20 heures à 23 heures.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 5 juillet 2015.

♦ **Décision n° 2014-036 du 10 décembre 2014** : Convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais à l'Association « Groupe Yoga Chinon »

Est conclue avec l'Association « Groupe Yoga Chinon » une convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais afin d'y exercer son activité de Yoga tous les mardis de 18 heures à 19 heures 15 et tous les vendredis de 18 heures à 19 heures 15.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 décembre 2015.

♦ **Décision n° 2014-037 du 10 décembre 2014** : Convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais à l'Association « Sadhana »

Est conclue avec l'Association « Sadhana » une convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais afin d'y exercer son activité de Yoga tous les mercredis de 17 heures 45 à 19 heures.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 décembre 2015.

♦ **Décision n° 2014-038 du 10 décembre 2014** : Convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais à l'Association « Le Souffle de la Tortue »

Est conclue avec l'Association « Le Souffle de la Tortue » une convention de mise à disposition de la salle 1 de l'Espace Rabelais afin d'y exercer son activité de Thaïchi et de Qi Gong tous les mardis et mercredis de 15 heures à 16 heures 30.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 31 décembre 2015.

♦ **Décision n° 2014-039 du 16 décembre 2014** : Convention de mise à disposition d'une salle de stockage du Grand Ballet à l'Association « Spectacles et Patrimoine »

Est conclue avec l'Association « Spectacles et Patrimoine » une convention de mise à disposition d'une salle de stockage du Grand Ballet afin d'y stocker le matériel nécessaire à son activité. Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 15 décembre 2014 au 31 décembre 2015.

♦ **Décision n° 2014-040 du 16 décembre 2014** : Convention de mise à disposition d'une salle de stockage du Grand Ballet à l'Association « Théâtre à Bretelles »

Est conclue avec l'Association « Théâtre à Bretelles » une convention de mise à disposition d'une salle de stockage du Grand Ballet afin d'y stocker le matériel nécessaire à son activité. Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 15 décembre 2014 au 31 décembre 2015.

♦ **Décision n° 2014-041 du 16 décembre 2014** : Convention de mise à disposition d'une salle de stockage du Grand Ballet à l'Association « Comité d'Organisation du Marché Médiéval »

Est conclue avec l'Association « Comité d'Organisation du Marché Médiéval » une convention de mise à disposition d'une salle de stockage du Grand Ballet afin d'y stocker le matériel nécessaire à son activité. Cette convention est conclue à titre gracieux pour la période du 15 décembre 2014 au 31 décembre 2015.

♦ **Décision n° 2014-042 du 17 décembre 2014** : Réalisation auprès du Crédit Agricole d'un prêt Agilor de 50 000 € sur le budget de la Commune de Chinon

Est conclu auprès du Crédit Agricole un prêt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt :	50 000 €
Taux ;	1,36 %
Durée :	5 ans
Echéances :	Constantes et trimestrielles

♦ **Décision n° 2014-043 du 23 décembre 2014** : Contrat de prestation de services avec l'Association CLAAC

Est conclu un contrat de prestation de services avec l'Association CLAAC pour la mise en œuvre d'ateliers auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires de Chinon dans le cadre des temps d'accueils périscolaires (TAP).

Le contrat est passé pour trois périodes :

- du 5 janvier 2015 au 20 février 2015 pour un coût de 2 058 €,
- du 9 mars 2015 au 24 avril 2015 pour un coût de 588 €,
- du 11 mai 2015 au 3 juillet 2015 pour un coût de 588 €.

-----

M. le Maire annonce les dates des prochaines manifestations.

M. le Maire informe que la prochaine réunion du **Conseil Municipal** aura lieu le :

**Mardi 27 janvier 2015 à 19 heures**  
**Salle Olivier Debré**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 Heures 33.

Date de publication : le 16 janvier 2015.

Certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

